



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 117316

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur le projet présenté le 18 octobre dernier concernant la directive postale européenne. Dans ce cadre, il souhaite savoir comment le Gouvernement français va préserver l'existence d'un service universel postal sécurisé et de haute qualité tout en conservant des tarifications et une présence territoriale adaptées, notamment dans les zones rurales ou les plus éloignées des grandes agglomérations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117316

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 952